

# Impact économique de la sécheresse et leviers d'adaptation pour un système maïs-herbe



**SAU : 109 ha**  
dont 68 ha de prairies permanentes, 15 ha de maïs ensilage (plante entière et épi), 10 ha de cultures de vente

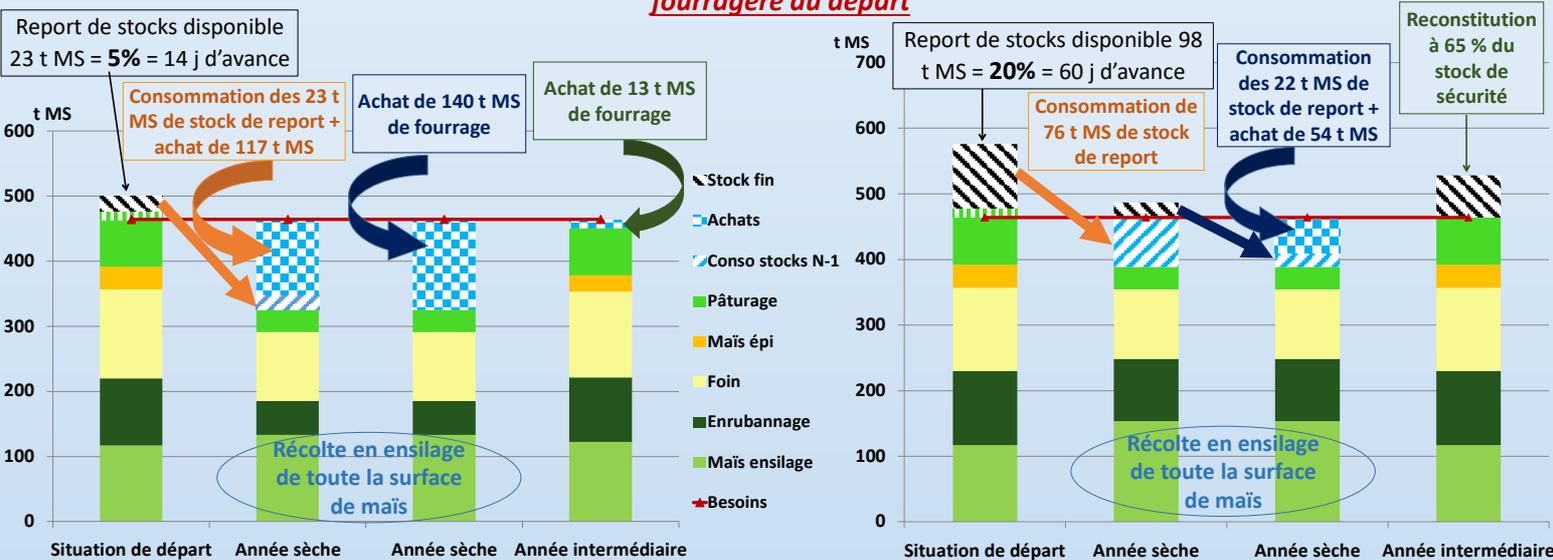
1,3 UGB/ha SFP  
5 130 L/ha SFP



## Hypothèses d'impact de la sécheresse sur les rendements fourragers (contexte 2018)

- ❖ Légère diminution de la pousse de l'herbe au printemps (-6 % sur le rendement)
- ❖ Pousse d'herbe stoppée en été et en automne (pas d'herbe valorisée au pâturage, pas de deuxièmes coupes)
- ❖ Peu d'impacts sur le rendement des céréales (sols favorables)
- ❖ Diminution importante des rendements en maïs ensilage (-30 %) compensée en partie par une utilisation différente des surfaces en maïs

## Détail des fourrages consommés dans un contexte climatique d'enchaînement d'années sèches avec 5 ou 20% de sécurité fourragère au départ



## Coût de l'impact climatique sur les fourrages suivant le système et la sécurité fourragère de départ

**Quelque soit le système fourrager et à même niveau de sécurité fourragère, 1 année sèche coûte 70 €/VL/an et 140 €/VL/an pour une succession de 2 années**

	Sécheresse	Perte totale en €	Perte en € / VL / an	Perte en € / 1000 l / an
Maïs dominant * 20% de sécurité	1 an	-15 180	-70	-8
	2 ans	-45 430	-140	-16
Maïs-herbe 5% de sécurité	1 an	-29 655	-218	-32
	2 ans	-57 710	-283	-41
Maïs-herbe 20% de sécurité	1 an	-9 837	-72	-11
	2 ans	-28 718	-149	-20

\* Système maïs dominant : 3 UMO, 231 ha de SAU (dont 61 ha d'herbe, 50 de maïs fourrage, 120 en cultures), 108 VL à 9250 kg, 927 000 l de lait vendu, 40 génisses élevées par an vêlant à 28 mois, 194 UGB

- ❑ L'absence de sécurité fourragère coûte très cher. Vu la fréquence des épisodes de sécheresse, **viser 30% de sécurité fourragère**
- ❑ La recherche de marges de sécurité sur la constitution de stocks est économiquement plus rentable que de combler les déficits par des **achats de fourrages** ou encore par la **réduction du cheptel**
- ❑ En système maïs-herbe, le passage de 5 à 20% de report de stocks peut être atteint avec 1,6 ha de maïs et 4,5 ha de PT en plus, ainsi que 6 ha de dérobées ensilées au printemps
  - ❑ Ne pas négliger la **gestion du pâturage en sortant tôt** dès que la portance le permet et en valorisant au mieux les **reppousses d'automne**
  - ❑ Si les surfaces qui présentent un potentiel suffisant pour y implanter du maïs sont limitantes, la sécurisation peut passer par **l'implantation de prairies temporaires**